

Bonjour,

Merci de votre courrier.

Nous sommes tout à fait favorables au développement de l'économie sociale et solidaire.

Sur ce sujet, notre programme prévoit, entre autres choses :

- de reconnaître un droit de préemption aux salariés pour former une coopérative en cas de fermeture ou de vente de leur entreprise
- de garantir aux acteurs de l'économie sociale et solidaire l'accès au financement et aux marchés publics
- d'encadrer le développement des activités liées à l'économie collaborative pour préserver le caractère de partage et d'utilité sociale contre la privatisation, l'évasion fiscale, la concurrence déloyale et stopper l'*ubérisation* des activités.

Cordialement,

Nelly Pasquelin et Monique Couteaux

Candidates France Insoumise aux élections législatives 2017 - 8e circonscription des Hauts-de-Seine